



DÉPARTEMENT DE L'EURE
COMMUNE DE CAUMONT

ARRETE DE CIRCULATION N° 39-2023
14 rue des trois épines – livraison de tuiles

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CAUMONT (Eure)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2212-1, L 2212-2, et L 2213-1 ;

Considérant qu'il incombe au Maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police de la circulation et de veiller à la sécurité des usagers ;

Considérant la demande présentée par Mr et Mme GUEROULT 14 rue des trois épines 27 310 Caumont,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La circulation sera fermée depuis l'intersection avec la rue de l'église jusqu'à l'intersection de la rue de la caronnerie en raison d'un livraison de tuiles, le jeudi 27 juillet 2023 entre 8h et 10h.

ARTICLE 2 : La signalisation sera mise en place par le demandeur.

ARTICLE 3 : Les infractions au présent arrêté seront poursuivies selon la loi en vigueur.

ARTICLE 4 : Ampliation de cet arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Routot 27350
- Monsieur le Commandant du Centre d'Incendie et de Secours

A CAUMONT 20 juillet 2023
Par délégation du Maire,
Maria DUFROY, maire-adjoint

